Composante du produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada
Juristat

Article de *Juristat*

Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2009

par Mia Dauvergne et John Turner

Été 2010
Vol. 30, nº 2

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 85-002-X, vol. 30, n° 2 au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Des corrections ont été faites dans ce produit.

La publication a été remplacée le **5 juin 2013**.

Veuillez prendre note du (des) changement(s) suivant(s):

Note aux lecteurs
En raison de la déclaration incorrecte du nombre d'affaires de pornographie juvénile par un service de police pour les années 2008 à 2011, les données qui figuraient au départ dans le présent rapport ont été supprimées.
Les données révisées sont disponibles dans les statistiques de la criminalité de 2012, publiées le 25 juillet 2013.

Nous regrettons les inconvénients que cette situation peut avoir causé.

Statistique Canada
Juristat

Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2009

Été 2010, Vol. 30, nº 2

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2010

Nº 85-002-X, Vol. 30, nº 2 au catalogue

ISSN 1205-8882

Périodicité : irrégulier

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

. indisponible pour toute période de référence
.. indisponible pour une période de référence précise
... n'ayant pas lieu de figurer
0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p} provisoire
^{r} révisé
^{x} confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E} à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2009 : faits saillants

- Les crimes déclarés par la police au Canada continuent de diminuer. Le volume de crimes et leur gravité ont tous les deux reculé en 2009, maintenant la tendance à la baisse observée au cours des 10 dernières années.

- Environ 43 000 crimes de moins ont été signalés à la police en 2009. Ce fléchissement était en grande partie attribuable à trois crimes contre les biens : le nombre de vols de véhicules à moteur a reculé de 17 000, celui des affaires de méfait, de 10 000 et celui des introductions par effraction, de 5 000.

- L'Indice de gravité de la criminalité (IGC) au Canada — une mesure de la gravité des crimes déclarés par la police — a diminué de 4 % en 2009, et il était de 22 % inférieur au niveau noté en 1999. Le taux de criminalité — qui mesure le volume d'infractions signalées à la police — s'est également replié en 2009, en baisse de 3 %. Le taux de criminalité était de 17 % inférieur à ce qu'il était 10 ans plus tôt.

- Les crimes violents au Canada sont aussi à la baisse, mais dans une moindre mesure que l'ensemble des crimes. L'Indice de gravité des crimes violents et le taux de crimes violents ont légèrement reculé en 2009, en baisse de 1 %. L'Indice de gravité des crimes violents a diminué pour une troisième année consécutive, et il était de 6 % inférieur au niveau observé 10 ans auparavant. Cela représente un repli beaucoup plus faible que dans le cas de l'IGC global.

- La plupart des crimes violents ont affiché un recul en 2009, y compris l'homicide, les voies de fait graves, les agressions sexuelles et le vol qualifié. Toutefois, des hausses ont été observées en ce qui concerne les tentatives de meurtre, l'extorsion, les infractions relatives aux armes à feu et le harcèlement criminel.

- La police a déclaré 610 homicides en 2009, soit un homicide de moins que l'année précédente. En dépit des fluctuations annuelles, le taux d'homicides est demeuré relativement stable au cours de la dernière décennie et il est demeuré bien en deçà du sommet atteint au milieu des années 1970.

- Les affaires de conduite avec facultés affaiblies ont augmenté pour la troisième année d'affilée. La police a déclaré 89 000 affaires de conduite avec facultés affaiblies en 2009, ce qui constitue une hausse de 3 % du taux. Environ 2 % de ces infractions étaient des cas de conduite sous l'influence des drogues.

- Les infractions relatives aux drogues ont diminué de 6 %, principalement en raison d'une baisse de 21 % des infractions liées à la cocaïne. Les infractions liées au cannabis, qui représentent environ les deux tiers de toutes les infractions relatives aux drogues, sont demeurées relativement stables en 2009.

- Les données du nouvel Indice de gravité des crimes chez les jeunes révèlent que la gravité de la criminalité chez les jeunes est généralement à la baisse depuis 2001, y compris un recul de 2 % en 2009. Cependant, bien que l'Indice de gravité des crimes violents chez les jeunes soit demeuré stable par rapport à l'année précédente, il était 10 % plus élevé que 10 ans auparavant.

- Entre 2008 et 2009, l'IGC s'est replié ou est demeuré stable dans l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception de légères hausses notées au Manitoba et au Nunavut. Les plus forts reculs de la gravité de la criminalité sont survenus en Colombie-Britannique et en Alberta.

- Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont continué d'enregistrer les plus fortes valeurs de l'IGC au pays. Parmi les provinces, les valeurs les plus élevées de l'IGC ont été observées en Saskatchewan et au Manitoba, alors que les plus faibles ont été constatées à l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador.

- Malgré une réduction de 12 %, Regina a affiché l'IGC le plus élevé de toutes les régions métropolitaines de recensement en 2009, suivie de Saskatoon, de Winnipeg et de Kelowna. Toronto s'est classée au troisième rang pour ce qui est des IGC les moins élevés, derrière Guelph et Québec.

- Malgré la baisse de la criminalité dans la plupart des secteurs du pays en 2009, certaines régions métropolitaines ont affiché une hausse de la gravité des crimes. Les plus fortes augmentations ont été notées à Saguenay, dans le Grand Sudbury et à Kitchener.

- Le Manitoba a enregistré le plus haut taux d'homicides des provinces pour la troisième année consécutive. Abbotsford–Mission a affiché le taux d'homicides le plus élevé des 33 régions métropolitaines de recensement pour une deuxième année d'affilée, 9 homicides y ayant été signalés en 2009.

Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2009

par Mia Dauvergne et John Turner

Au Canada, la criminalité est mesurée au moyen des données recueillies par deux enquêtes de Statistique Canada : les données déclarées par la police dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) et les données déclarées par les victimes dans le cadre de l'Enquête sociale générale.

Le présent rapport décrit les résultats du Programme DUC de 2009, une enquête annuelle sur les affaires criminelles dont les services de police canadiens ont pris connaissance et dont ils ont établi le bien-fondé. Cette enquête permet de recueillir des données sur environ 200 infractions criminelles individuelles. Les données sont recueillies conformément à un ensemble de catégories et de définitions de crimes approuvé à l'échelle nationale. Elles ont été déclarées régulièrement par les services de police et communiquées à Statistique Canada chaque année depuis 1962. Les comptes pour chaque infraction sont fondés sur l'infraction la plus grave dans une affaire.

Dans ce rapport, on examine les tendances relatives à la gravité et au volume de la criminalité en général et des crimes violents à l'échelle du pays, des provinces et territoires, et des régions métropolitaines de recensement. On y présente les variations des taux de certains types d'infractions, y compris l'homicide, les voies de fait, les agressions sexuelles, le vol qualifié, les introductions par effraction, les vols de véhicules à moteur, la conduite avec facultés affaiblies et les infractions relatives aux drogues. Le rapport renferme également de l'information sur la criminalité chez les jeunes notamment, pour la première fois, les tendances relatives à la gravité des crimes commis par des jeunes.

Encadré 1
Enquête sociale générale sur la victimisation

Outre le Programme de déclaration uniforme de la criminalité auquel participe la police, Statistique Canada réalise également l'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation. Cette enquête-échantillon, menée auprès des Canadiens de 15 ans et plus, est effectuée tous les cinq ans depuis 1988. Elle porte sur huit types d'infractions : les agressions sexuelles, les vols qualifiés, les voies de fait, les introductions par effraction, les vols de biens personnels, les vols de biens du ménage, les vols de véhicules à moteur ou de leurs pièces, et le vandalisme.

L'un des principaux avantages de l'ESG est qu'elle permet de mesurer la nature et l'ampleur des crimes qui ne sont pas signalés à la police. En 2004 (l'année la plus récente pour laquelle des statistiques sont disponibles), on estimait que ces crimes représentaient environ les deux tiers de l'ensemble des incidents de victimisation criminelle (Gannon et Mihorean, 2005). Les résultats relatifs à la victimisation de l'ESG de 2009 font l'objet d'un rapport distinct devant être diffusé au grand public à l'automne 2010.

Les crimes déclarés par la police au Canada continuent de diminuer

La gravité et le volume des crimes déclarés par la police ont diminué en 2009, maintenant la tendance à la baisse observée au cours des 10 dernières années (graphique 1). L'Indice de gravité de la criminalité (IGC) au Canada — qui mesure la gravité des crimes déclarés par la police — a diminué de 4 % par rapport à 2008, et il était de 22 % inférieur au niveau noté en 1999 (tableau 1a). La baisse de la gravité de la criminalité au cours des 10 dernières années est survenue pratiquement à l'étendue du pays.

Graphique 1
Indices de gravité des crimes déclarés par la police, 1999 à 2009

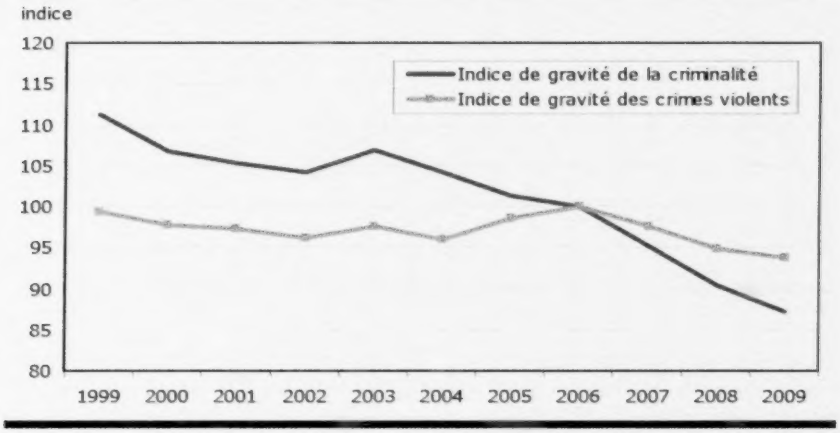

Note : La valeur des indices a été fixée à 100 pour l'année de référence, soit 2006.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Le taux de criminalité traditionnel — qui mesure le volume d'infractions signalées à la police — s'est également replié en 2009, en baisse de 3 % par rapport à 2008 (tableau 1b). Environ 43 000 crimes de moins ont été signalés à la police. Ce fléchissement était en grande partie attribuable à trois crimes contre les biens : le nombre de vols de véhicules à moteur a reculé de 17 000, celui des affaires de méfait, de 10 000 et celui des introductions par effraction, de 5 000 (tableau 2). Le taux de criminalité global était 17 % inférieur au niveau d'il y a une décennie.

Encadré 2
Comparaison entre l'Indice de gravité de la criminalité et le taux de criminalité traditionnel

Le taux de criminalité traditionnel et l'Indice de gravité de la criminalité (IGC) sont des mesures complémentaires des crimes déclarés par la police. Le taux de criminalité mesure le **volume** d'infractions signalées à la police, alors que l'Indice de gravité de la criminalité mesure la **gravité** des crimes signalés à la police.

Taux de criminalité : Depuis 1962, on mesure les tendances relatives à l'ensemble des crimes déclarés par la police au moyen du « taux de criminalité » traditionnel. Cette mesure représente la somme de toutes les affaires criminelles (sauf les délits de la route et les infractions relatives aux drogues) signalées à la police, divisée par la population. Dans ce calcul, les infractions ont toutes la même valeur; par exemple, une affaire de meurtre équivaut à une affaire de vol de bicyclette. Le taux de criminalité est exprimé sous la forme d'un taux pour 100 000 habitants. Outre le taux de criminalité global, il existe trois totaux partiels : les crimes violents, les crimes contre les biens et les autres infractions au *Code criminel*.

Indice de gravité de la criminalité : Étant donné que le taux de criminalité global est déterminé par des infractions de moindre gravité à volume élevé, comme les vols mineurs, les méfaits et les voies de fait mineures, une autre mesure des crimes déclarés par la police, appelée Indice de gravité de la criminalité, a été élaborée et diffusée en avril 2009. Par souci de simplicité, on désigne cette mesure sous le nom d'IGC déclarée par la police.

Pour calculer l'IGC, on attribue un poids à chaque infraction, en fonction des peines imposées par les tribunaux de juridiction criminelle. Plus la peine moyenne est sévère, plus le poids associé à cette infraction est élevé. Par conséquent, les infractions graves auront un effet plus marqué sur les variations de l'Indice.

Toutes les infractions, y compris les délits de la route et les infractions relatives aux drogues, sont incluses dans l'IGC. Le calcul consiste à faire la somme des infractions pondérées et de la diviser par la population. La valeur de l'IGC a alors été fixée à 100 pour l'année de référence, soit 2006 pour le Canada. Les valeurs de l'IGC peuvent être obtenues à compter de 1998. Outre l'IGC global, on a créé l'Indice de gravité des crimes violents et l'Indice de gravité des crimes sans violence.

Indice de gravité des crimes chez les jeunes : Pour la première fois cette année, l'idée de pondérer les infractions en fonction de leur gravité a été mise en pratique pour les données sur la criminalité chez les jeunes, avec la diffusion du nouvel Indice de gravité des crimes chez les jeunes. On peut également remonter jusqu'à 1998 pour les données de cet indice.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Indice de gravité de la criminalité, voir Wallace et autres, 2009, *La mesure de la criminalité au Canada : présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité* et Babyak et autres, 2009, *La méthodologie de l'Indice de gravité de la criminalité déclarée par la police*.

La gravité des crimes déclarés par la police est généralement plus élevée dans l'Ouest et dans le Nord du pays

Entre 2008 et 2009, la gravité de la criminalité s'est repliée ou est demeurée stable dans l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Manitoba et du Nunavut qui ont enregistré de légères hausses. Les plus forts reculs de la gravité de la criminalité sont survenus en Colombie-Britannique (-9 %) et en Alberta (-7 %) (tableau 3).

Comme dans les années passées, la gravité des crimes déclarés dans le Nord, particulièrement dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, était bien plus élevée que dans toute province en 2009 (graphique 2). L'un des principaux facteurs ayant contribué à cette tendance était le taux relativement élevé d'introductions par effraction dans ces deux territoires.

Graphique 2
Indices de gravité des crimes déclarés par la police, selon la province et le territoire, 2009

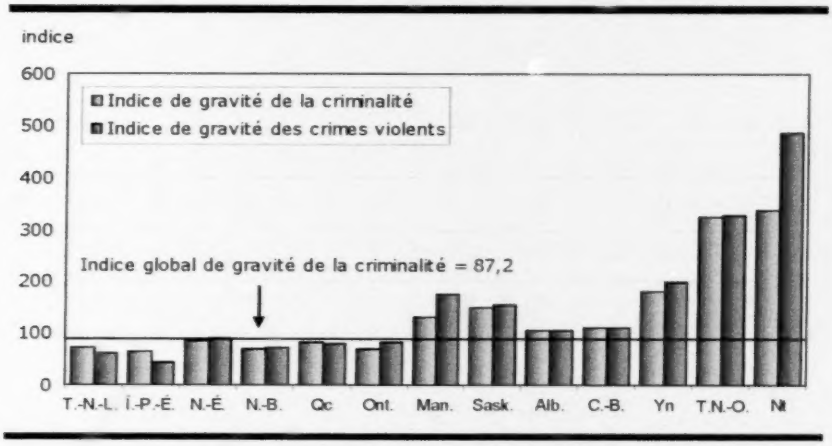

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité

Parmi les provinces, la Saskatchewan a affiché l'IGC le plus élevé, en dépit d'une baisse de 2 % en 2009. Les seules autres provinces à avoir enregistré un IGC supérieur à la moyenne nationale se situaient aussi dans l'Ouest canadien : le Manitoba, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Les plus faibles valeurs de l'IGC ont été observées à l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Toronto se classe au troisième rang parmi les régions métropolitaines affichant les plus faibles IGC

La gravité de la criminalité dans les 33 régions métropolitaines de recensement (RMR)[1] du Canada a tendance à suivre la courbe provinciale, les RMR de l'Ouest affichant normalement des valeurs plus élevées de l'IGC que celles de l'Est (tableau 4, graphique 3). En fait, Calgary était la seule RMR de l'Ouest ayant un IGC inférieur à la moyenne nationale.

Graphique 3
Indice de gravité des crimes déclarés par la police, selon la région métropolitaine de recensement, 2009

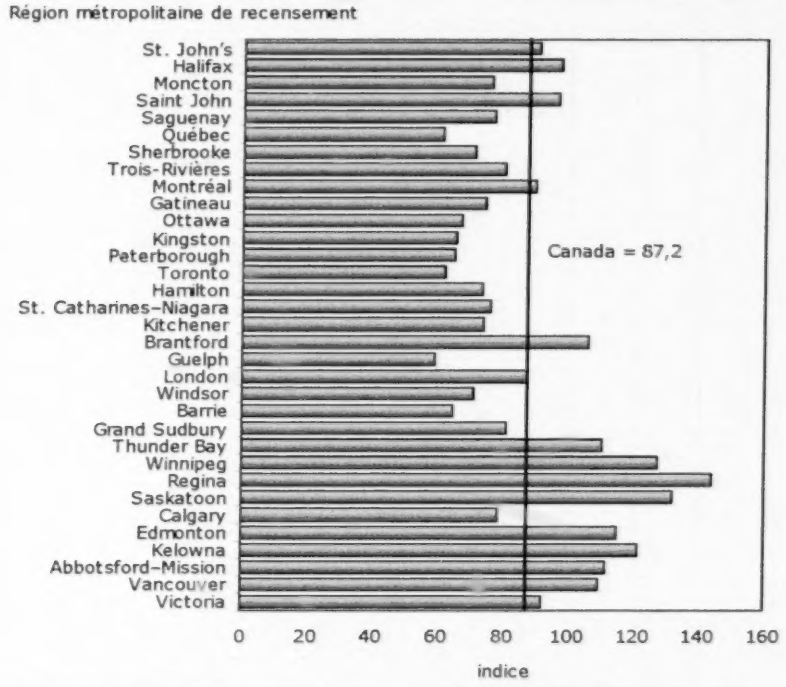

Note : La région métropolitaine de recensement (RMR) d'Oshawa est exclue du présent tableau en raison du manque de correspondance entre les limites des territoires policiers et celles de la RMR.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Malgré un recul de 12 % en 2009, Regina a continué d'afficher le plus haut IGC, suivie de Saskatoon, de Winnipeg et de Kelowna. La plus grande RMR du Canada, Toronto, s'est classée au troisième rang parmi les RMR présentant les plus faibles IGC. Guelph et Québec sont les seules à avoir enregistré des valeurs plus faibles de l'IGC.

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un grand noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les autres municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement. Une RMR est normalement desservie par plus d'un service de police.

Bien que la criminalité ait été à la baisse dans la plupart des régions du pays, quelques RMR ont affiché une hausse de la gravité de la criminalité. En effet, les augmentations les plus marquées ont été observées à Saguenay (+12 %), dans le Grand Sudbury (+10 %) et à Kitchener (+7 %). En revanche, la plus forte baisse a été constatée à Abbotsford–Mission (-22 %). Les forts replis des introductions par effraction et des vols de véhicules à moteur étaient à l'origine du fléchissement global à Abbotsford–Mission.

Les valeurs de l'Indice de gravité des crimes déclarés par la police peuvent également être obtenues pour les quelque 200 services de police situés dans des régions ayant un centre de plus de 10 000 habitants (Statistique Canada, 2010). Parmi ces régions, les valeurs les plus élevées de l'IGC ont été relevées à North Battleford, en Saskatchewan, et à Quesnel, en Colombie-Britannique. Les valeurs les plus élevées de l'Indice de gravité des crimes violents (voir la section suivante) ont également été enregistrées dans l'Ouest canadien, soit à Quesnel et à Thompson, au Manitoba.

Les plus faibles valeurs de l'IGC ont, de façon générale, été observées en Ontario; Tecumseh et Caledon ont déclaré les valeurs les plus basses parmi les 208 services de police.

Crimes violents

Les crimes violents diminuent, mais dans une moindre mesure que l'ensemble des crimes

L'Indice de gravité des crimes violents déclarés par la police et le taux de crimes violents ont tous deux légèrement reculé en 2009, en baisse de 1 %. L'Indice de gravité des crimes violents a diminué pour une troisième année consécutive, et il était de 6 % inférieur au niveau de 1999. Cela représente un repli beaucoup plus faible que la baisse de l'IGC global (-22 %).

En 2009, on a dénombré environ 443 000 affaires de violence, soit 1 infraction sur 5 (tableau 2). S'il est vrai que la plupart des crimes violents ont diminué en 2009, des hausses ont été observées en ce qui concerne les tentatives de meurtre, l'extorsion, les infractions relatives aux armes à feu et le harcèlement criminel.

Le Manitoba a affiché l'Indice de gravité des crimes violents le plus élevé des provinces, alors que les valeurs les plus faibles ont été relevées à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador (tableau 3, graphique 2). Au Manitoba, l'Indice de gravité des crimes violents a augmenté de 10 % en 2009, principalement en raison d'un bond de 25 % des vols qualifiés.

Winnipeg a enregistré une hausse de 15 % de la gravité des crimes violents en 2009, ce qui lui a valu l'Indice de gravité des crimes violents le plus élevé de toutes les RMR (tableau 4, graphique 4). D'autres augmentations importantes de la gravité des crimes violents sont survenues dans le Grand Sudbury (+30 %), à Saguenay (+28 %), à Guelph (+21 %) et à Moncton (+20 %). Malgré une hausse en 2009, Guelph s'est tout de même classée au deuxième rang en ce qui a trait aux indices de gravité des crimes violents les plus faibles, derrière Québec.

Graphique 4
Indice de gravité des crimes violents déclarés par la police, selon la région métropolitaine de recensement, 2009

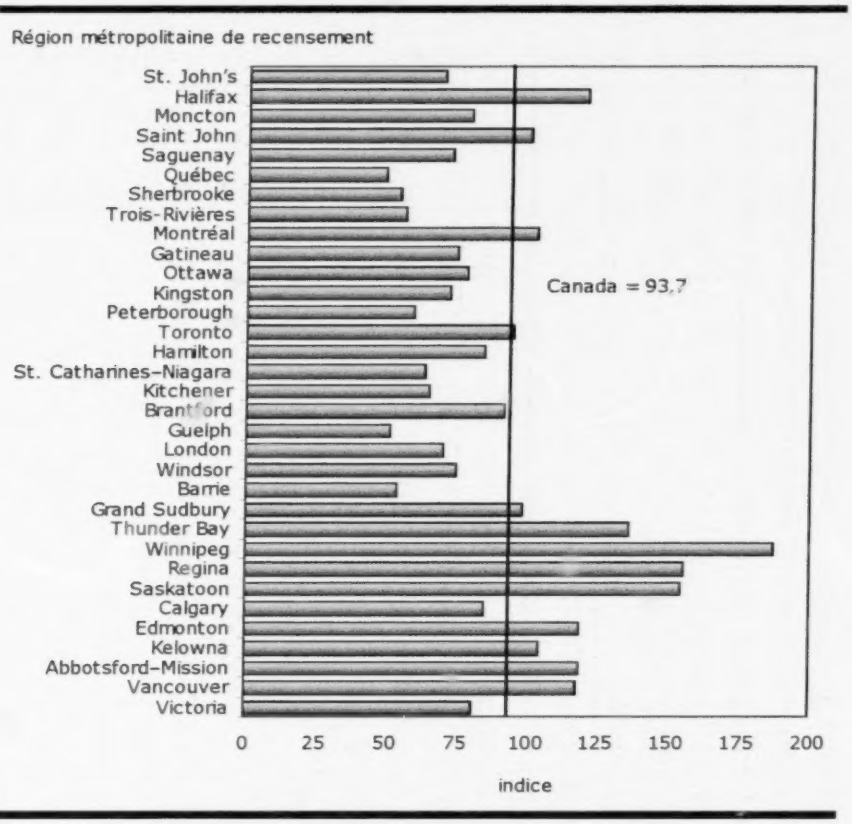

Note : La région métropolitaine de recensement (RMR) d'Oshawa est exclue du présent tableau en raison du manque de correspondance entre les limites des territoires policiers et celles de la RMR.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Bien que Toronto ait affiché une valeur de l'IGC global parmi les plus faibles des RMR, la gravité des crimes violents à Toronto (94,5) était légèrement supérieure à la moyenne nationale de 93,7. Les valeurs de l'Indice de gravité des crimes violents étaient plus élevées à Vancouver (117,8) et à Montréal (102,7).

Le taux national d'homicides est demeuré stable au cours des 10 dernières années

La police a déclaré 610 homicides en 2009, soit un homicide de moins que l'année précédente (tableau 5). En dépit des fluctuations annuelles, le taux d'homicides est demeuré relativement stable au cours de la dernière décennie (graphique 5) et il est demeuré bien en deçà du sommet atteint au milieu des années 1970.

Graphique 5
Taux d'homicides et de tentatives de meurtre déclarés par la police, 1979 à 2009

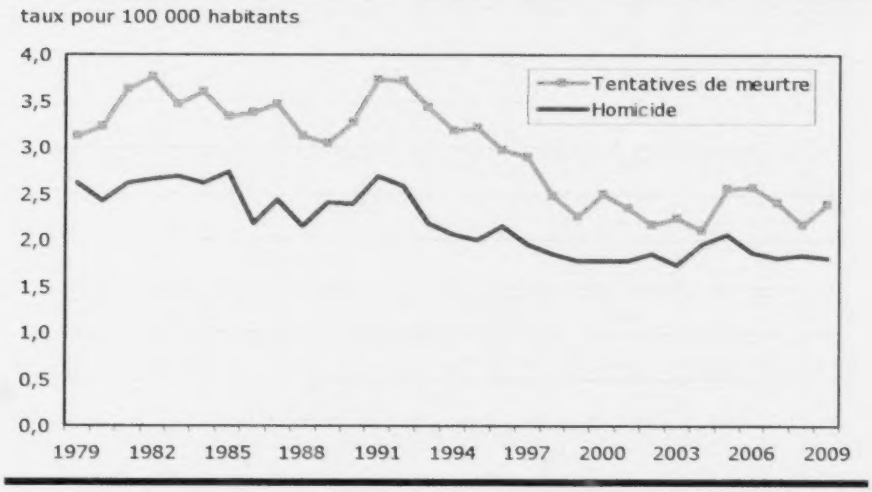

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

L'Alberta a affiché le plus fort recul au chapitre des homicides en 2009, soit 15 homicides de moins par rapport à l'année 2008. Le taux d'homicides enregistré par la province de Québec a continué de régresser en 2009, ayant atteint son point le plus faible en plus de 40 ans. De même, le taux d'homicides noté à Montréal a atteint son niveau le plus bas depuis que des données sur les RMR ont été recueillies pour la première fois en 1981.

Ayant enregistré 57 homicides en 2009, le Manitoba a inscrit le taux d'homicides le plus élevé parmi les provinces pour une troisième année consécutive (graphique 6). Toutefois, les plus fortes augmentations enregistrées au chapitre des homicides en 2009 ont été relevées au Nouveau-Brunswick, soit neuf homicides de plus qu'en 2008, et en Saskatchewan, soit six homicides de plus. L'augmentation au Nouveau-Brunswick faisait suite au creux de 2008, niveau jamais vu en 40 ans.

Graphique 6
Taux d'homicides déclarés par la police, selon la province et le territoire, 2009

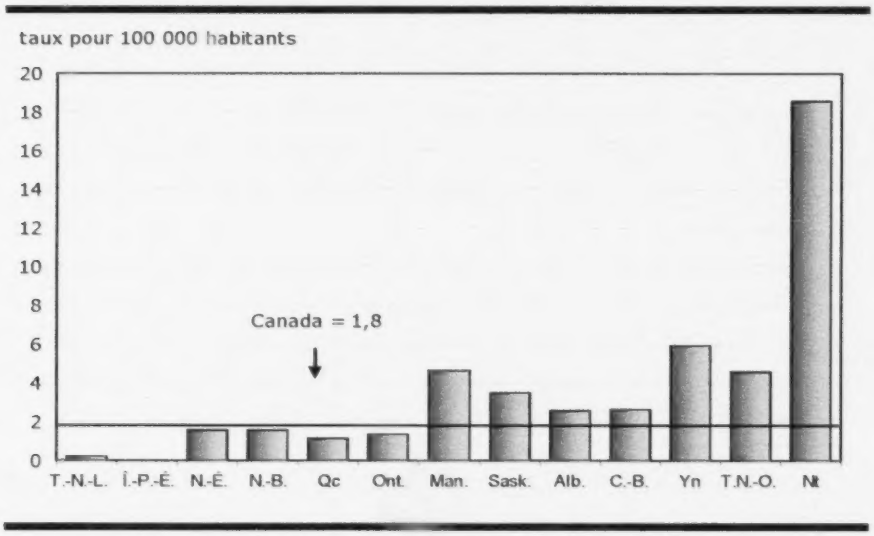

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Abbotsford–Mission a déclaré neuf homicides en 2009, ce qui lui a valu le taux d'homicides le plus élevé de toutes les RMR pour la deuxième année d'affilée. Suivaient Thunder Bay, Winnipeg, Saguenay et Halifax. St. John's et Saint John étaient les seules RMR à ne pas avoir déclaré d'homicide en 2009 (tableau 6).

Les tentatives de meurtre ont augmenté de 10 % en 2009

Les tentatives de meurtre font partie des rares crimes violents à avoir augmenté en 2009. La police a déclaré 806 tentatives de meurtre, soit 85 de plus qu'en 2008. Chaque année, on dénombre habituellement un peu plus de tentatives de meurtre que d'homicides, mais ces deux infractions affichent en général des tendances très semblables (graphique 5).

Le terme « voies de fait graves » désigne deux formes de voies de fait : les voies de fait armées ou causant des lésions corporelles (niveau 2) et les voies de fait graves, dans lesquelles la victime est blessée, mutilée, défigurée ou dont la vie est mise en danger (niveau 3). Prises ensemble, un peu plus de 57 000 de ces voies de fait ont été signalées à la police en 2009 (tableau 5). Après avoir affiché une hausse graduelle pendant près de 25 ans, le taux de voies de fait graves a diminué pour une deuxième année consécutive en 2009, en baisse de 3 % (graphique 7).

Graphique 7
Taux des voies de fait graves (niveaux 2 et 3) déclarées par la police, Canada, 1983 à 2009

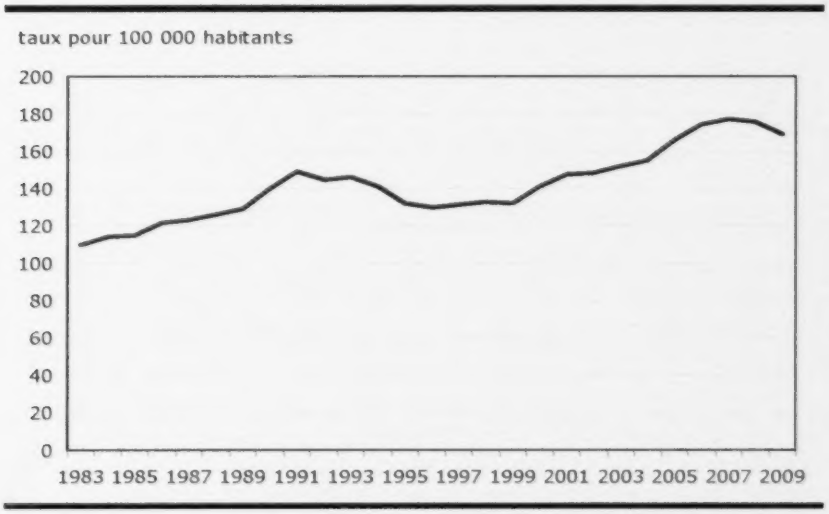

Note : Les données sur les tendances remontent à 1983, année au cours de laquelle les dispositions législatives touchant la classification des voies de fait sont entrées en vigueur.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Les agressions sexuelles déclarées par la police continuent de diminuer

En 2009, on a dénombré près de 21 000 agressions sexuelles, dont 98 % ont été classées au niveau 1, soit la forme la moins grave des trois niveaux d'agression sexuelle. Après avoir atteint un sommet en 1993, le taux d'agressions sexuelles déclarées par la police a diminué de façon constante, dont une baisse de 4 % en 2009 (tableau 2).

Il importe de souligner que le nombre d'agressions sexuelles signalées à la police est probablement une importante sous-estimation du nombre réel de ce type d'infraction. Selon les données autodéclarées sur la victimisation de l'Enquête sociale générale, moins de 1 agression sexuelle sur dix a été signalé à la police. De nombreuses raisons sont invoquées pour expliquer le non-signalement à la police, notamment la croyance que l'incident n'était pas suffisamment grave, qu'il a été réglé d'une autre façon et qu'il s'agissait d'une affaire personnelle (Brennan et Taylor-Butts, 2008).

La police a également déclaré environ 2 600 infractions sexuelles contre des enfants, y compris les contacts sexuels, l'incitation à des contacts sexuels, l'exploitation sexuelle et le leurre d'enfant par ordinateur. Ces chiffres sous-estiment probablement le nombre réel d'infractions sexuelles contre des enfants.

Les taux de vols qualifiés continuent d'être les plus élevés à Winnipeg

En 2009, la police a déclaré environ 32 000 vols qualifiés au Canada, ce qui en fait la troisième infraction de violence en importance, derrière les voies de fait et les menaces. Le taux de vols qualifiés est généralement à la baisse depuis le sommet atteint au début des années 1990, y compris un léger recul en 2009 (graphique 8).

Graphique 8
Taux de vols qualifiés déclarés par la police, Canada, 1979 à 2009

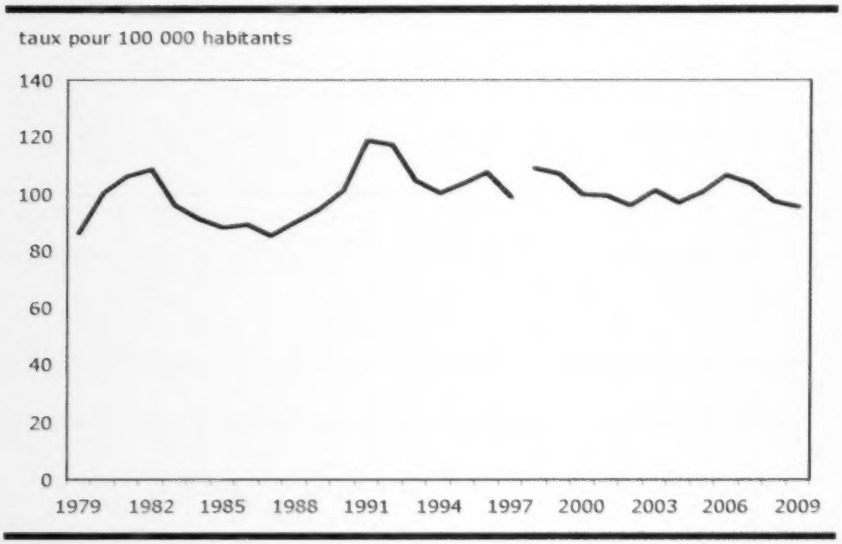

Note : Des révisions ont été apportées aux données sur le vol qualifié à compter de 1998. Par conséquent, la série de données est marquée par une rupture entre 1997 et 1998.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

La baisse du recours aux armes est l'un des principaux changements en ce qui concerne les vols qualifiés au cours des 10 dernières années. En 2009, les vols qualifiés commis avec une arme à feu représentaient 15 % de l'ensemble des vols qualifiés, comparativement à 20 % en 1999. Les vols qualifiés commis avec une autre arme, comme un couteau, ont également fléchi, étant passés de 36 % en 1999 à 30 % en 2009.

Les taux plus faibles que la moyenne dans les territoires pour ce qui est des vols qualifiés sont une tendance particulière qui se maintient. Normalement, les taux de criminalité, en particulier les taux de crimes violents, sont plus élevés dans les territoires que dans le reste du Canada. Cependant, en 2009, tout comme les années précédentes, les taux de vols qualifiés dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut figuraient parmi les plus faibles au pays (graphique 9).

Graphique 9
Taux de vols qualifiés déclarés par la police, selon la province et le territoire, 2009

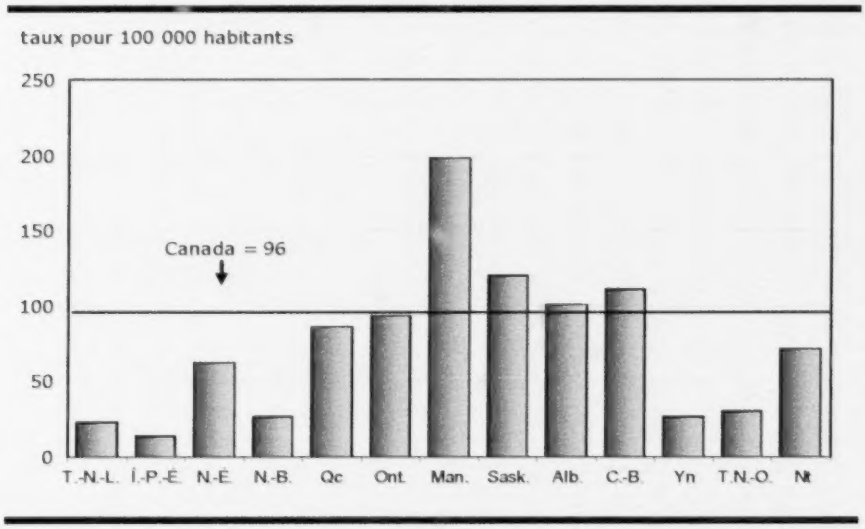

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Winnipeg a continué d'afficher le taux le plus élevé de vols qualifiés au pays, en hausse de 26 % en 2009. Trois RMR de l'Ontario ont également enregistré un fort bond au chapitre des vols qualifiés en 2009 : Kingston, Guelph et le Grand Sudbury ont déclaré une progression de plus de 30 % (tableau 6).

Crimes sans violence

Les introductions par effraction déclarées par la police poursuivent leur baisse

Non seulement les introductions par effraction sont-elles le type de crime contre les biens le plus grave au Canada, mais elles sont également l'un des plus fréquents. En 2009, la police a déclaré plus de 205 000 introductions par effraction, ce qui représente 15 % de l'ensemble des crimes contre les biens. Les introductions par effraction demeurent courantes, mais le taux affiche une baisse constante depuis le sommet atteint au début des années 1990 (graphique 10). Le taux de 2009 était 4 % inférieur au niveau de 2008 et 42 % plus faible qu'il y a 10 ans (tableau 2).

Graphique 10
Taux d'introductions par effraction et de vols de véhicules à moteur déclarés par la police, 1979 à 2009

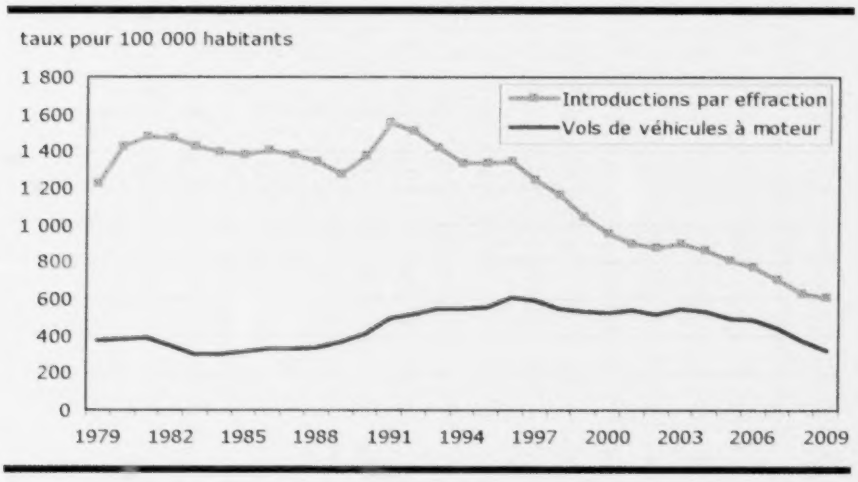

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

La mise sur pied de programmes de surveillance spéciaux dans certaines collectivités ainsi que l'utilisation accrue des dispositifs de sécurité domiciliaire, comme les avertisseurs anti-vol et les détecteurs de mouvement, pourraient expliquer en partie la baisse des introductions par effraction (Gannon et Taylor-Butts, 2006). En outre, des franchises d'assurance plus élevées pourraient être liées au moins grand nombre d'introductions par effraction signalées à la police (Fedorowycz, 2004).

En 2009, 60 % des introductions par effraction ont été commises dans une résidence, 30 % ont été perpétrées dans une entreprise et 10 %, dans un autre endroit, comme une remise ou un garage isolé. Les introductions par effraction dans les résidences ont reculé de 2 % en 2009, tandis que les introductions par effraction dans les entreprises ont diminué de 9 %.

En dépit d'un repli de 2 % en 2009, le taux d'introductions par effraction le plus élevé de toutes les provinces a été observé en Saskatchewan. Le taux le plus faible a été noté en Ontario (graphique 11).

Graphique 11
Taux d'introductions par effraction déclarées par la police, selon la province et le territoire, 2009

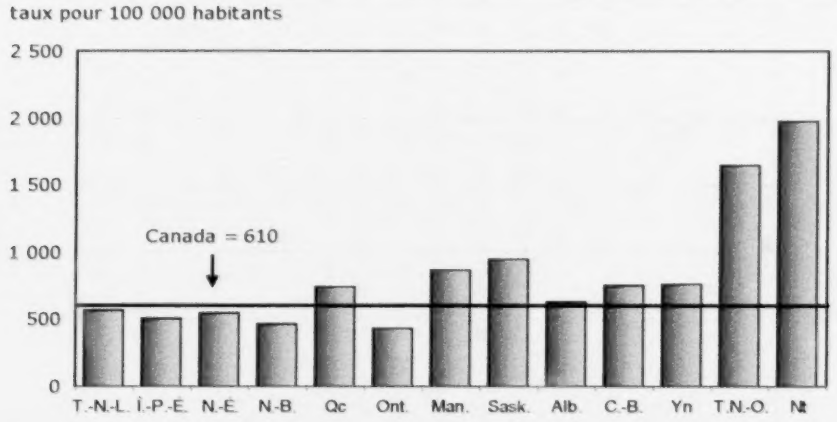

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

En raison d'une hausse de 5 % en 2009, Trois-Rivières a inscrit le plus fort taux d'introductions par effraction des RMR, alors que Toronto a affiché le plus faible. Contrairement au repli national, certaines régions du pays ont enregistré de fortes hausses du nombre d'introductions par effraction en 2009 : Peterborough, Saguenay, Moncton et London ont toutes signalé des hausses d'au moins 10 %.

Recul des vols de véhicules à moteur d'un bout à l'autre du pays

En 2009, la police a déclaré 108 000 vols de véhicules à moteur, ce qui représente en moyenne environ 300 véhicules volés par jour. Après avoir culminé en 1996, le taux de vols de véhicules à moteur a diminué progressivement (graphique 10). En 2009, le taux était 15 % inférieur au niveau de l'année précédente et 40 % plus bas qu'une décennie plus tôt (tableau 2).

En 2009, Terre-Neuve-et-Labrador a été la seule province à avoir signalé une hausse du nombre de vols de véhicules à moteur (+4 %). En raison d'une baisse de 28 %, le Manitoba a enregistré la plus forte diminution, mais son taux est demeuré le plus élevé des provinces, légèrement devant la Saskatchewan et l'Alberta (graphique 12).

Graphique 12
Taux de vols de véhicules à moteur déclarés par la police, selon la province et le territoire, 2009

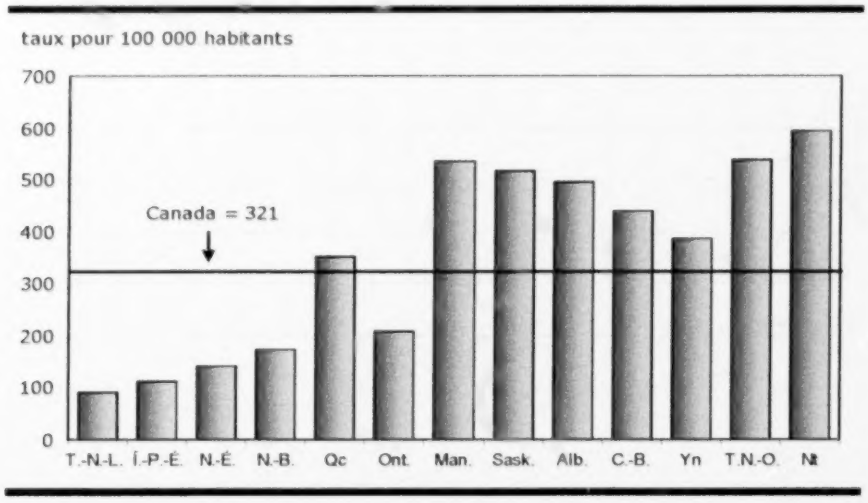

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

La baisse des vols de véhicules à moteur pourrait être en partie attribuable à l'utilisation accrue de dispositifs antivol (comme les systèmes antidémarrage et les avertisseurs pour véhicules à moteur), aux initiatives ciblées comme le programme de voitures-appâts, aux programmes de prévention chez les jeunes et aux équipes spécialisées sur l'implication du crime organisé (Dauvergne, 2008).

Les efforts pour régler ce problème ont été particulièrement soutenus à Winnipeg (Linden et Munn-Venn, 2008), où le taux de vols de véhicules à moteur figure parmi les plus élevés au Canada depuis quelques années. En 2009, Winnipeg a enregistré sa troisième baisse consécutive d'au moins 10 %, soit le plus fort repli au pays. Ce dernier fléchissement a fait en sorte que Brantford a dépassé Winnipeg en affichant le plus haut taux de vols de véhicules au pays.

La baisse du nombre de vols de véhicules à moteur en 2009 a été observée pratiquement d'un bout à l'autre du pays. Seules trois RMR ont enregistré une augmentation, soit Trois-Rivières, Saskatoon et Saguenay (tableau 6).

La police signale une hausse des affaires de conduite avec facultés affaiblies pour la troisième année d'affilée

Le nombre d'affaires de conduite avec facultés affaiblies déclarées par la police peut varier sous l'effet de nombreux facteurs, dont les changements législatifs, les pratiques d'application de la loi (p. ex. recours accru à la suspension immédiate du permis de conduire), les changements démographiques et l'évolution des attitudes face à la conduite en état d'ébriété (Janhevich, Gannon et Morisset, 2003).

La police a déclaré 89 000 affaires de conduite avec facultés affaiblies en 2009, ce qui a donné lieu à une croissance de 3 % du taux (tableau 2). Il s'agissait de la troisième augmentation annuelle consécutive. Avant 2007, le taux d'affaires de conduite avec facultés affaiblies était généralement en baisse depuis plus de 25 ans.

La plupart des provinces ont affiché une augmentation des affaires de conduite avec facultés affaiblies en 2009, la plus forte hausse ayant été constatée à l'Île-du-Prince-Édouard. Seul le Nouveau-Brunswick a signalé une diminution appréciable (–11 %) (tableau 5).

Parmi les affaires de conduite avec facultés affaiblies signalées en 2009, on a dénombré 154 affaires de conduite avec facultés affaiblies causant la mort (en baisse par rapport à 197 en 2008) et 890 affaires de conduite avec facultés affaiblies causant des lésions corporelles (en baisse par rapport à 941 en 2008).

En juillet 2008, une nouvelle loi est entrée en vigueur pour autoriser la police à effectuer des analyses et des évaluations sur route obligatoire des cas soupçonnés de conduite sous l'influence des drogues. En 2009, la police a déclaré 1 438 affaires de conduite sous l'influence des drogues, soit environ 2 % de toutes les infractions de conduite avec facultés affaiblies.

Baisse des infractions liées à la cocaïne déclarées par la police

Les infractions relatives aux drogues, qui comprennent les infractions liées à la possession, au trafic, à l'importation, à l'exportation et à la production, relèvent de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*. En 2009, la police a dénombré près de 98 000 infractions relatives aux drogues, dont les deux tiers avaient trait au cannabis.

Dans l'ensemble, les infractions relatives aux drogues étaient en baisse (-6 %), principalement en raison d'une diminution de 21 % du taux d'infractions liées à la cocaïne (graphique 13). Les infractions liées au cannabis sont demeurées relativement stables.

Graphique 13
Taux d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police, 1979 à 2009

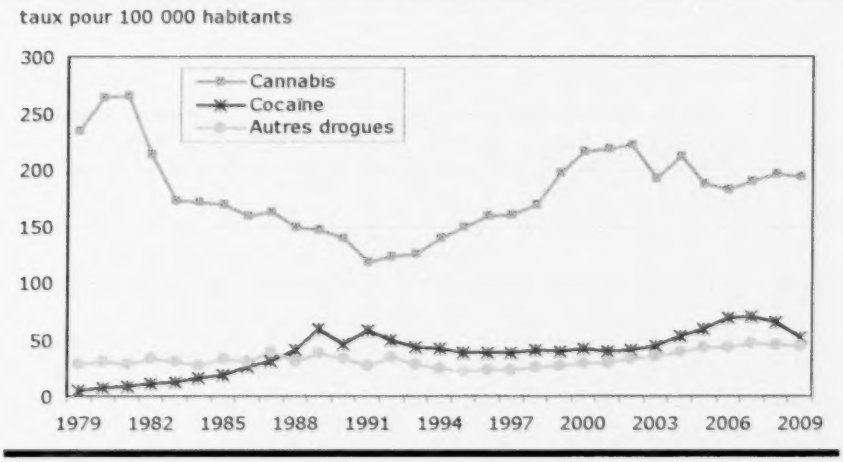

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Comme dans les années passées, le taux d'infractions relatives aux drogues en Colombie-Britannique était bien supérieur à celui des autres provinces, particulièrement en ce qui a trait aux infractions liées au cannabis (tableau 5).

Criminalité chez les jeunes

Les jeunes et les jeunes adultes sont responsables d'un nombre disproportionné de crimes. En 2009, les taux par âge pour les auteurs présumés d'un crime étaient les plus élevés chez les personnes de 15 à 22 ans, le sommet s'établissant à 17 ans (graphique 14). La présente section porte sur les tendances relatives aux crimes commis par des jeunes, c'est-à-dire des personnes de 12 à 17 ans en vertu du *Code criminel*.

Graphique 14
Auteurs présumés de crimes, selon l'âge, Canada, 2009

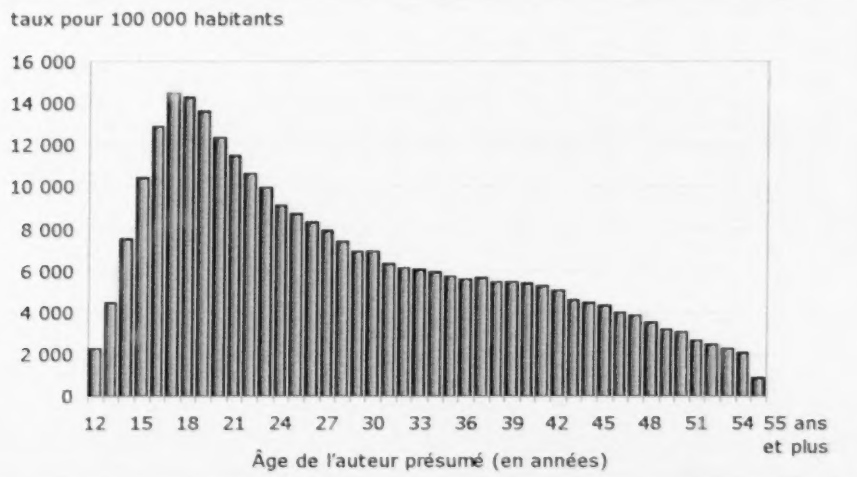

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

Le taux de crimes violents chez les jeunes est en baisse, mais il demeure plus élevé qu'il y a 10 ans

En 2009, la police a identifié près de 165 000 jeunes auteurs présumés d'avoir commis un crime, y compris les jeunes qui ont été mis en accusation ou contre lesquels la police a recommandé de porter une accusation (42 %), ainsi que les jeunes dont le cas a été classé sans mise en accusation (58 %). À titre d'exemples des personnes qui n'ont pas été mises en accusation, on trouve les jeunes détournés du système de justice pénale grâce à des avertissements, à des mises en garde et au renvoi à des programmes communautaires.

Le présent rapport représente la première diffusion de l'Indice de gravité des crimes chez les jeunes. À partir du même concept que l'IGC général pour pondérer les infractions en fonction de leur gravité, l'Indice de gravité des crimes chez les jeunes et l'Indice de gravité des crimes violents chez les jeunes ont été créés en remontant jusqu'à 1998 aux échelles nationale (tableau 7a) et provinciale et territoriale (tableau 8).

Les données du nouvel Indice de gravité des crimes chez les jeunes révèlent que la gravité de la criminalité chez les jeunes est généralement à la baisse depuis 2001, y compris un recul de 2 % en 2009 (graphique 15). Cependant, bien que l'Indice de gravité des crimes violents chez les jeunes soit demeuré stable par rapport à l'année précédente, il était 10 % plus élevé que 10 ans auparavant.

Graphique 15
Indices de gravité des crimes chez les jeunes déclarés par la police, Canada, 1999 à 2009

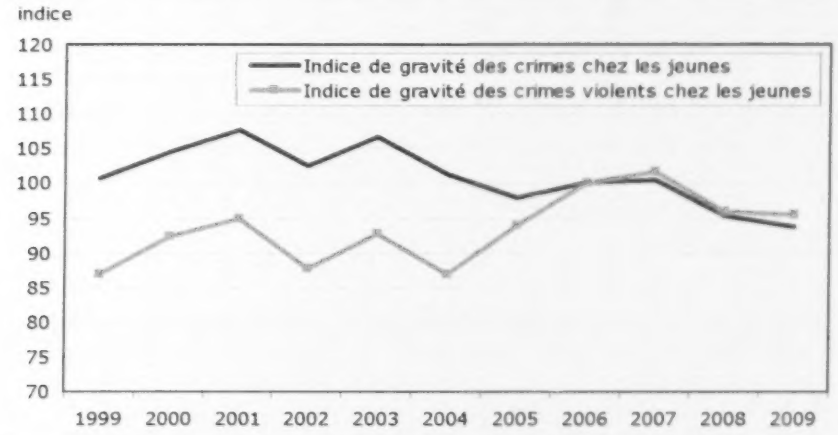

Note : La valeur des indices a été fixée à 100 pour l'année de référence, soit 2006.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Le taux de criminalité traditionnel chez les jeunes — une mesure du volume des jeunes auteurs présumés — était pratiquement au même niveau en 2009 qu'il l'était 10 ans auparavant (tableau 7b). Le taux de crimes violents chez les jeunes était 11 % plus élevé qu'en 1999.

Des replis ont été constatés en ce qui concerne le taux de jeunes auteurs présumés pour la plupart des infractions en 2009, y compris le vol qualifié (-6 %), les voies de fait graves (-5 %), les introductions par effraction (-4 %) et les vols de véhicules (-3 %) (tableau 9). Toutefois, le nombre de jeunes auteurs présumés d'homicide (79) a augmenté en 2009; il était considérablement supérieur à la moyenne de 56 observée au cours des 10 dernières années[3].

Facteurs ayant une incidence sur les statistiques sur les crimes déclarés par la police

De nombreux facteurs peuvent avoir une incidence sur la prévalence des statistiques sur les crimes déclarés par la police :

Caractéristiques démographiques : L'évolution de la structure par âge de la population, en particulier pour les groupes de contrevenants à risque élevé (15 à 24 ans) et à faible risque (plus de 50 ans) peut influer sur les taux de criminalité.

Taux de signalement à la police par le public : L'évolution des réponses et des perceptions de la société à l'égard de certains crimes (comme l'agression sexuelle ou la violence conjugale) peut donner lieu à des écarts en ce qui concerne les taux de signalement à la police.

3. Comprend un jeune de moins de 12 ans.

Politiques et procédures des services de police locaux : Certains services de police ont des centres d'appels pour recevoir et consigner les affaires criminelles, alors que d'autres exigent que les victimes signalent les crimes en personne. La facilité du signalement par le public peut déterminer si une affaire criminelle est signalée ou non à la police et donc déclarée à Statistique Canada au moyen du Programme DUC. De plus, les systèmes de gestion des dossiers (SGD) et les processus internes de la police peuvent déterminer si une affaire criminelle est consignée dans le SGD local.

Modifications des lois : Les modifications apportées au système de justice pénale, comme l'introduction d'une nouvelle infraction, peuvent avoir une incidence sur le nombre d'affaires criminelles déclarées par la police.

Facteurs socioéconomiques : Divers facteurs socioéconomiques peuvent influer sur les statistiques de la criminalité. Par exemple, une étude portant sur les tendances des données de la criminalité a révélé que les variations de l'inflation étaient associées aux variations des crimes imputables à des motifs financiers (c'est-à-dire le vol qualifié, l'introduction par effraction et le vol de véhicules à moteur) et que la consommation d'alcool et les taux de chômage étaient corrélés aux taux d'homicides (Pottie-Bunge, Johnson et Baldé, 2005). D'autres études ont montré une association entre les taux de criminalité des quartiers et l'accès à des ressources socioéconomiques (Charron, 2009; Savoie, 2008).

Changement technologique : Compte tenu des progrès constants en technologie, les possibilités de commettre des crimes nouveaux et plus complexes se sont multipliées.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1a
Indices de gravité des crimes déclarés par la police, Canada, 1999 à 2009

	Indice global de gravité de la criminalité		Indice de gravité des crimes violents		Indice de gravité des crimes sans violence	
Année	indice	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	indice	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	indice	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente
1999	111,2	-6	99,4	2	115,8	-9
2000	106,7	-4	97,8	-2	110,2	-5
2001	105,3	-1	97,2	-1	108,4	-2
2002	104,1	-1	96,2	-1	107,2	-1
2003	106,8	3	97,6	1	110,4	3
2004	104,1	-3	96,0	-2	107,2	-3
2005	101,3	-3	98,5	3	102,4	-4
2006	100,0	-1	100,0	2	100,0	-2
2007	95,2	-5	97,7	-2	94,2	-6
2008[r]	90,4	-5	94,9	-3	88,7	-6
2009	87,2	-4	93,7	-1	84,7	-4

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 1b
Taux de crimes déclarés par la police, Canada, 1999 à 2009

	Total des crimes (taux de criminalité)		Crimes violents		Crimes contre les biens		Autres crimes	
Année	taux	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	taux	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	taux	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	taux	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente
1999	7 694	-5	1 440	7	5 345	-6	910	-13
2000	7 607	-1	1 494	4	5 189	-3	924	2
2001	7 587	0	1 473	-1	5 124	-1	989	7
2002	7 512	-1	1 441	-2	5 080	-1	991	0
2003	7 770	3	1 435	0	5 299	4	1 037	5
2004	7 600	-2	1 404	-2	5 123	-3	1 072	3
2005	7 325	-4	1 389	-1	4 884	-5	1 052	-2
2006	7 244	-1	1 386	0	4 808	-2	1 049	0
2007	6 898	-5	1 352	-2	4 519	-6	1 028	-2
2008[r]	6 615	-4	1 331	-2	4 247	-6	1 037	1
2009	6 406	-3	1 314	-1	4 081	-4	1 011	-2

Note : Voir le tableau 2 pour obtenir la liste des infractions comprises dans chaque catégorie de crimes. Les comptes sont fondés sur l'infraction la plus grave dans l'affaire. Une affaire peut comporter plusieurs infractions. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les variations en pourcentage sont fondées sur des taux non arrondis. Les estimations de population proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Il s'agit des estimations de populations au 1er juillet.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 2
Crimes déclarés par la police, certaines infractions, Canada, 2008 et 2009

Type d'infractions	2008[r]		2009		Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	Variation du taux en pourcentage de 1999 à 2009
	nombre	taux	nombre	taux	pourcentage	
Total des crimes (sauf les délits de la route) — « taux de criminalité »	**2 204 643**	**6 615**	**2 161 313**	**6 406**	**-3**	**-17**
Crimes violents						
Homicide	611	2	610	2	-1	2
Autres infractions causant la mort	93	0	95	0	1	-65
Tentative de meurtre	721	2	806	2	10	6
Agression sexuelle grave (niveau 3)	139	0	122	0	-13	-48
Agression sexuelle armée ou causant des lésions corporelles (niveau 2)	351	1	349	1	-2	-32
Agression sexuelle (niveau 1)	20 982	63	20 460	61	-4	-20
Infractions sexuelles contre les enfants[1]	1 435	4	2 620	8	...	...
Voies de fait graves (niveau 3)	3 593	11	3 619	11	-1	30
Voies de fait armées ou causant des lésions corporelles (niveau 2)	54 826	165	53 481	159	-4	29
Voies de fait simples (niveau 1)	181 013	543	181 570	538	-1	-10
Voies de fait contre un policier	9 806	29	9 822	29	-1	23
Autres voies de fait	3 875	12	3 496	10	-11	-38
Infractions relatives aux armes à feu — utiliser, décharger ou braquer	1 479	4	1 716	5	15	-27
Vol qualifié	32 372	97	32 239	96	-2	-11
Séquestration ou enlèvement	4 732	14	4 747	14	-1	116
Rapt	459	1	429	1	-8	-47
Extorsion	1 403	4	1 701	5	20	-28
Harcèlement criminel	18 550	56	20 007	59	7	-3
Menaces	79 036	237	78 407	232	-2	-17
Appels menaçants ou harcelants	24 306	73	23 203	69	-6	-34
Autres crimes violents prévus au *Code criminel*	3 826	11	3 785	11	-2	-20
Total	**443 608**	**1 331**	**443 284**	**1 314**	**-1**	**-9**
Crimes contre les biens						
Introduction par effraction	211 078	633	205 710	610	-4	-42
Possession de biens volés	31 308	94	30 495	90	-4	-6
Vol de véhicules à moteur	125 568	377	108 172	321	-15	-40
Vol de plus de 5 000 $ (autre qu'un véhicule à moteur)	16 758	50	15 573	46	-8	-38
Vol de moins de 5 000 $ (autre qu'un véhicule à moteur)	552 956	1 659	550 183	1 631	-2	-27
Fraude	91 469	274	90 623	269	-2	-10
Méfait	373 064	1 119	362 767	1 075	-4	5
Crime d'incendie	13 371	40	13 372	40	-1	-5
Total	**1 415 572**	**4 247**	**1 376 895**	**4 081**	**-4**	**-24**
Autres infractions prévues au *Code criminel*						
Contrefaçon	1 028	3	798	2	-23	-58
Infractions relatives aux armes	15 246	46	14 911	44	-3	-3
Pornographie juvénile[2]	..	..	..	..	..	..
Prostitution	3 820	11	3 534	10	-9	-39
Fait de troubler la paix	119 203	358	118 815	352	-2	54
Infractions contre l'administration de la justice	171 988	516	169 955	504	-2	10
Autres infractions	32 789	98	31 527	93	-5	-38
Total	**345 463**	**1 037**	**341 134**	**1 011**	**-2**	**11**

Tableau 2 (suite)
Crimes déclarés par la police, certaines infractions, Canada, 2008 et 2009

Type d'infractions	2008[r]		2009		Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	Variation du taux en pourcentage de 1999 à 2009
	nombre	taux	nombre	taux	pourcentage	
Délits de la route prévus au *Code criminel*						
Conduite avec facultés affaiblies	84 694	254	88 630	263	3	-7
Autres délits de la route prévus au *Code criminel*	60 511	182	57 923	172	-5	63
Total	**145 205**	**436**	**146 553**	**434**	**0**	**12**
Infractions relatives aux drogues						
Possession de cannabis	50 408	151	48 981	145	-4	11
Possession de cocaïne	10 512	32	7 543	22	-29	43
Possession d'autres drogues	9 091	27	8 365	25	-9	78
Trafic, production ou distribution de cannabis	15 025	45	16 335	48	7	-28
Trafic, production ou distribution de cocaïne	11 298	34	9 923	29	-13	24
Trafic, production ou distribution d'autres drogues	5 937	18	6 519	19	8	49
Total	**102 271**	**307**	**97 666**	**289**	**-6**	**10**
Autres infractions aux autres lois fédérales						
Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents	10 888	33	11 140	33	1	-61
Autres lois fédérales	22 200	67	20 627	61	-8	40
Total	**33 088**	**99**	**31 767**	**94**	**-5**	**-26**
Total de l'ensemble des infractions	**2 485 207**	**7 457**	**2 437 299**	**7 224**	**-3**	**-15**

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Il s'agit d'une catégorie de crimes relativement nouvelle pour laquelle seulement des données partielles sont disponibles pour les années antérieures à 2009. Par conséquent, il ne faut pas comparer directement les nombres et les taux avec les données des années précédentes.
2. En raison de la déclaration incorrecte du nombre d'affaires de pornographie juvénile par un service de police pour les années 2008 à 2011, les données qui figuraient au départ dans le présent rapport ont été supprimées. Les données révisées sont disponibles dans les statistiques de la criminalité de 2012, publiées le 25 juillet 2013.

Note : Les comptes sont fondés sur l'infraction la plus grave dans l'affaire. Une affaire peut comporter plusieurs infractions. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les variations en pourcentage sont fondées sur des taux non arrondis. Les estimations de population proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Il s'agit des estimations de populations au 1er juillet.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 3
Indices de gravité des crimes déclarés par la police, selon la province et le territoire, 2009

Province et territoire	Indice global de gravité de la criminalité		Indice de gravité des crimes violents		Indice de gravité des crimes sans violence	
	indice	Variation en pourcentage de 2008 à 2009	indice	Variation en pourcentage de 2008 à 2009	indice	Variation en pourcentage de 2008 à 2009
Terre-Neuve-et-Labrador	72,1	0	60,9	-9	76,4	4
Île-du-Prince-Édouard	65,5	-4	44,0	0	73,8	-5
Nouvelle-Écosse	83,9	0	89,6	1	81,6	-1
Nouveau-Brunswick	70,7	-1	72,0	6	70,2	-4
Québec	82,0	-1	81,0	-2	82,4	-1
Ontario	68,9	-3	81,5	0	64,0	-4
Manitoba	131,1	2	175,4	10	114,0	-3
Saskatchewan	149,4	-2	155,2	1	147,2	-4
Alberta	104,7	-7	105,0	-6	104,5	-7
Colombie-Britannique	110,3	-9	109,8	-5	110,5	-10
Yukon	179,9	-1	198,8	2	172,6	-3
Territoires du Nord-Ouest	323,3	-5	326,4	-4	322,1	-5
Nunavut	336,9	2	485,5	1	279,8	3
Canada	**87,2**	**-4**	**93,7**	**-1**	**84,7**	**-4**

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 4
Indices de gravité des crimes déclarés par la police, selon la région métropolitaine de recensement, 2009

Région métropolitaine de recensement[1, 2, 3]	Population	Indice global de gravité de la criminalité		Indice de gravité des crimes violents		Indice de gravité des crimes sans violence	
	nombre	indice	Variation en pourcentage de 2008 à 2009	indice	Variation en pourcentage de 2008 à 2009	indice	Variation en pourcentage de 2008 à 2009
Regina	212 919	143,7	-12	155,6	-9	139,2	-14
Saskatoon	265 714	132,1	-5	154,7	-6	123,4	-4
Winnipeg	771 642	127,2	2	187,0	15	104,2	-5
Kelowna	178 801	121,2	-4	104,3	-5	127,7	-4
Edmonton	1 162 247	115,1	-7	118,7	-10	113,8	-5
Abbotsford-Mission	172 381	111,4	-22	118,8	-4	108,6	-27
Thunder Bay	119 727	110,3	3	136,1	17	100,4	-2
Vancouver	2 325 317	109,6	-8	117,8	-6	106,4	-9
Brantford	138 498	106,0	1	91,5	4	111,6	1
Halifax	398 049	97,2	1	120,0	3	88,4	0
Saint John	102 521	96,4	-6	100,3	-8	94,9	-5
Victoria	351 889	92,2	-10	81,0	0	96,6	-12
St. John's	185 157	90,6	4	69,3	-6	98,7	8
Montréal	3 811 327	89,6	-2	102,7	-2	84,5	-1
London	490 420	87,5	4	69,9	8	94,3	3
Grand Sudbury	164 913	80,9	10	98,1	30	74,3	2
Trois-Rivières	148 860	80,1	3	56,0	-5	89,3	5
Calgary	1 233 708	78,4	-7	84,8	-5	75,9	-8
Saguenay	145 298	76,7	12	72,8	28	78,2	7
St. Catharines-Niagara	442 908	75,9	-5	63,5	-7	80,7	-4
Moncton	134 299	75,8	4	79,4	20	74,4	-2
Gatineau[4]	301 403	74,2	-2	74,5	-4	74,1	-1
Kitchener	518 203	73,7	7	65,1	7	76,9	7
Hamilton	712 579	73,5	-5	84,3	-4	69,4	-5
Windsor	331 678	71,1	-5	74,6	-3	69,7	-6
Sherbrooke	185 084	70,7	-8	54,2	-6	77,1	-8
Ottawa[5]	926 003	67,0	-2	78,1	7	62,7	-6
Kingston	158 670	65,6	-4	71,9	19	63,1	-11
Peterborough	121 407	65,1	-2	59,5	-15	67,2	3
Barrie	196 639	64,3	1	53,9	2	68,3	1
Toronto	5 587 342	61,9	-4	94,5	-2	49,4	-5
Québec	746 417	61,0	-4	49,2	-10	65,5	-2
Guelph	123 099	59,2	3	50,9	21	62,3	-2
Canada	**33 739 859**	**87,2**	**-4**	**93,7**	**-1**	**84,7**	**-4**

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un grand noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les autres municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement. Une RMR est normalement desservie par plus d'un service de police.
2. Les populations des RMR ont été ajustées pour qu'elles correspondent aux limites des territoires policiers.
3. La RMR d'Oshawa est exclue du présent tableau en raison du manque de correspondance entre les limites des territoires policiers et celles de la RMR.
4. Gatineau représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située au Québec.
5. Ottawa représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située en Ontario.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 5
Crimes déclarés par la police, certaines infractions, selon la province et le territoire, 2009

Province et territoire	Homicide			Voies de fait graves (niveaux 2 et 3)			Vol qualifié			Total des crimes violents[1]		
	nombre	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	nombre	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	nombre	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	nombre	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009
Terre-Neuve-et-Labrador	1	0,2	-80	702	138	-7	115	23	-16	7 622	1 498	-2
Île-du-Prince-Édouard	0	0,0	-100	117	83	8	19	13	-22	1 781	1 263	11
Nouvelle-Écosse	15	1,6	25	1 638	175	2	584	62	1	15 516	1 654	-3
Nouveau-Brunswick	12	1,6	299	1 151	154	1	197	26	-6	11 551	1 541	3
Québec	88	1,1	-5	11 491	147	-2	6 759	86	-5	85 099	1 087	0
Ontario	178	1,4	0	15 684	120	-4	12 210	93	1	131 437	1 006	-4
Manitoba	57	4,7	4	4 523	370	3	2 417	198	25	26 303	2 153	6
Saskatchewan	36	3,5	18	4 211	409	-3	1 235	120	-4	25 834	2 508	0
Alberta	95	2,6	-16	7 408	201	-6	3 706	100	-5	55 793	1 513	-2
Colombie-Britannique	118	2,6	-1	9 154	205	-8	4 952	111	-10	74 208	1 666	-1
Yukon	2	5,9	-34	177	526	1	9	27	-45	1 399	4 157	9
Territoires du Nord-Ouest	2	4,6	-33	435	1 001	-3	13	30	-41	3 730	8 587	-2
Nunavut	6	18,6	47	409	1 271	-3	23	71	26	3 011	9 356	-4
Canada	**610**	**1,8**	**-1**	**57 100**	**169**	**-3**	**32 239**	**96**	**-2**	**443 284**	**1 314**	**-1**

Province et territoire	Introduction par effraction			Vol de véhicules à moteur			Total des crimes contre les biens[1]			Total des crimes (taux de criminalité)[1]		
	nombre	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	nombre	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	nombre	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	nombre	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009
Terre-Neuve-et-Labrador	2 881	566	2	456	90	4	20 478	4 024	3	32 943	6 473	2
Île-du-Prince-Édouard	715	507	-12	157	111	-8	6 065	4 302	-3	8 830	6 263	0
Nouvelle-Écosse	5 090	543	0	1 311	140	-17	39 213	4 180	0	65 035	6 932	-1
Nouveau-Brunswick	3 470	463	-9	1 288	172	0	25 077	3 346	-2	42 171	5 627	-1
Québec	58 282	744	2	27 517	351	-13	265 220	3 388	-3	392 689	5 016	-2
Ontario	56 653	433	-4	27 175	208	-13	414 347	3 170	-2	614 749	4 704	-3
Manitoba	10 510	860	3	6 528	534	-28	72 338	5 920	-4	119 755	9 800	-1
Saskatchewan	9 698	941	-2	5 326	517	-3	73 767	7 161	1	130 767	12 694	1
Alberta	23 181	629	-3	18 246	495	-20	196 759	5 336	-7	314 919	8 540	-5
Colombie-Britannique	33 622	755	-15	19 614	440	-15	246 590	5 535	-9	401 230	9 006	-6
Yukon	256	761	-1	130	386	-25	3 058	9 087	-11	7 794	23 160	6
Territoires du Nord-Ouest	717	1 651	-16	233	536	-27	8 568	19 724	-3	18 279	42 080	-4
Nunavut	635	1 973	-5	191	593	9	5 415	16 826	7	12 152	37 759	7
Canada	**205 710**	**610**	**-4**	**108 172**	**321**	**-15**	**1 376 895**	**4 081**	**-4**	**2 161 313**	**6 406**	**-3**

Tableau 5
Crimes déclarés par la police, certaines infractions, selon la province et le territoire, 2009

Province et territoire	Infractions liées au cannabis			Infractions liées à la cocaïne			Infractions liées aux autres drogues[2]			Conduite avec facultés affaiblies[3]		
	nombre	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	nombre	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	nombre	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	nombre	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009
Terre-Neuve-et-Labrador	834	164	4	172	34	26	208	41	49	1 724	339	8
Île-du-Prince-Édouard	124	88	0	31	22	10	59	42	17	654	464	39
Nouvelle-Écosse	1 983	211	-1	319	34	-17	436	46	0	3 142	335	18
Nouveau-Brunswick	1 269	169	3	260	35	-5	397	53	23	2 426	324	-11
Québec	14 347	183	-3	1 899	24	-19	3 769	48	-4	16 493	211	0
Ontario	19 791	151	-2	5 441	42	-24	5 146	39	9	18 129	139	-4
Manitoba	1 669	137	-2	735	60	-16	353	29	11	3 706	303	21
Saskatchewan	1 899	184	-7	406	39	-19	410	40	-5	6 289	611	1
Alberta	6 201	168	3	3 046	83	-6	1 168	32	10	17 597	477	0
Colombie-Britannique	16 408	368	-2	4 986	112	-29	2 852	64	-23	17 099	384	18
Yukon	133	395	7	52	155	-23	21	62	-23	397	1 180	4
Territoires du Nord-Ouest	406	935	26	114	262	-10	56	129	-6	669	1 540	-28
Nunavut	252	783	12	5	16	-67	9	28	11	305	948	14
Canada	**65 316**	**194**	**-1**	**17 466**	**52**	**-21**	**14 884**	**44**	**-2**	**88 630**	**263**	**3**

1. Voir le tableau 2 pour obtenir la liste des infractions comprises dans le total des crimes violents, dans le total des crimes contre les biens et dans le total des catégories de crimes.
2. Comprend les autres drogues, notamment l'héroïne, le crystal meth et l'ecstasy.
3. Comprend la conduite d'un véhicule avec les facultés affaiblies par l'alcool ou une drogue ou la combinaison des deux, la conduite d'un véhicule avec les facultés affaiblies par l'alcool ou une drogue ou la combinaison des deux causant la mort ou des lésions corporelles, le défaut ou le refus de subir un test pour déceler la présence d'alcool ou de drogues, et le défaut ou le refus de produire un échantillon d'haleine ou de sang.
Note : Les comptes sont fondés sur l'infraction la plus grave dans l'affaire. Une affaire peut comporter plusieurs infractions. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les variations en pourcentage sont fondées sur des taux non arrondis. Les estimations de population proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Il s'agit des estimations de populations au 1er juillet.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 6
Crimes déclarés par la police, certaines infractions, selon la région métropolitaine de recensement, 2009

Région métropolitaine de recensement[1, 2, 3]	Total des crimes (taux de criminalité)[4]		Homicide		Vol qualifié		Introduction par effraction		Vol de véhicules à moteur	
	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	nombre	taux	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009	taux	Variation du taux en pourcentage de 2008 à 2009
St. John's	7 378	7	0	0,0	46	-25	766	9	122	-5
Halifax	7 159	-1	12	3,0	119	-3	551	6	166	-22
Moncton	5 945	0	2	1,5	45	26	500	13	198	-7
Saint John	7 674	-4	0	0,0	77	-2	483	-24	135	-26
Saguenay	4 427	7	5	3,4	24	-3	599	21	246	2
Québec	4 082	-5	2	0,3	48	0	645	3	190	-13
Sherbrooke	4 670	1	1	0,5	40	-15	568	-19	197	-15
Trois-Rivières	4 977	4	3	2,0	42	-27	875	5	436	8
Montréal	5 474	-2	44	1,2	145	-4	706	3	402	-17
Gatineau[5]	5 323	-2	2	0,7	59	-6	713	9	204	-17
Ottawa[6]	4 558	-4	10	1,1	109	15	356	-10	197	-1
Kingston	5 263	-7	4	2,5	45	52	412	-17	136	-9
Peterborough	5 168	-3	1	0,8	58	7	484	27	123	-33
Toronto	3 802	-5	90	1,6	134	0	318	-7	201	-17
Hamilton	5 071	-5	9	1,3	103	-12	448	-7	425	-1
St. Catharines-Niagara	5 284	-6	5	1,1	66	-13	694	-2	254	-7
Kitchener	5 465	6	4	0,8	53	14	506	9	213	-4
Brantford	7 842	1	2	1,4	53	-2	775	5	686	-12
Guelph	4 899	2	1	0,8	50	47	431	-10	136	-18
London	6 818	-1	3	0,6	84	16	656	11	302	-14
Windsor	5 153	-3	5	1,5	76	-9	511	-11	176	-10
Barrie	5 548	1	1	0,5	45	-1	396	1	147	-10
Grand Sudbury	5 380	1	4	2,4	96	31	566	8	216	-12
Thunder Bay	9 013	5	6	5,0	129	-1	707	-16	169	-23
Winnipeg	7 931	-3	32	4,1	293	26	810	4	629	-34
Regina	10 492	-5	4	1,9	214	-4	856	-16	575	-22
Saskatoon	10 169	-6	6	2,3	204	-4	856	1	601	5
Calgary	5 168	-10	24	1,9	113	5	494	-7	416	-28
Edmonton	8 724	-4	30	2,6	149	-12	695	-3	601	-14
Kelowna	10 474	-4	3	1,7	95	0	796	3	659	-18
Abbotsford-Mission	7 655	-21	9	5,2	114	-10	727	-37	622	-33
Vancouver	8 016	-6	61	2,6	152	-11	787	-13	464	-7
Victoria	7 980	-4	3	0,9	82	9	525	-29	263	-5
Canada	**6 406**	**-3**	**610**	**1,8**	**96**	**-2**	**610**	**-4**	**321**	**-15**

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un grand noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les autres municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement. Une RMR est normalement desservie par plus d'un service de police.
2. Les populations des RMR ont été ajustées pour qu'elles correspondent aux limites des territoires policiers.
3. La RMR d'Oshawa est exclue du présent tableau en raison du manque de correspondance entre les limites des territoires policiers et celles de la RMR. Les données sur les homicides sont disponibles pour cette RMR, et en 2009, trois homicides représentaient un taux de 0,8 pour 100 000 habitants.
4. Voir le tableau 2 pour obtenir la liste des infractions comprises dans le total des catégories de crimes.
5. Gatineau représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située au Québec.
6. Ottawa représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située en Ontario.

Note : Les comptes sont fondés sur l'infraction la plus grave dans l'affaire. Une affaire peut comporter plusieurs infractions. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les variations en pourcentage sont fondées sur des taux non arrondis. Les estimations de population proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Il s'agit des estimations de populations au 1er juillet.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité

Tableau 7a
Indices de gravité des crimes chez les jeunes déclarés par la police, Canada, 1999 à 2009

Année	Indice de gravité des crimes chez les jeunes		Indice de gravité des crimes violents chez les jeunes		Indice de gravité des crimes sans violence chez les jeunes	
	indice	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	indice	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	indice	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente
1999	100,6	-9	87,0	-2	110,8	-13
2000	104,5	4	92,3	6	113,7	3
2001	107,6	3	94,9	3	117,2	3
2002	102,4	-5	87,6	-8	113,4	-3
2003	106,6	4	92,6	6	117,1	3
2004	101,4	-5	87,0	-6	112,1	-4
2005	98,0	-3	94,0	8	100,9	-10
2006	100,0	2	100,0	6	100,0	-1
2007	100,5	1	101,7	2	99,7	0
2008	95,2	-5	95,9	-6	94,7	-5
2009	93,7	-2	95,5	0	92,4	-3

Note : Désigne le nombre de jeunes de 12 à 17 ans qui ont été mis en accusation (ou dont la mise en accusation a été recommandée) par la police ou qui ont été détournés du système de justice pénale grâce à des avertissements, à des mises en garde, au renvoi à des programmes communautaires, etc.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 7b
Jeunes auteurs présumés de crimes déclarés par la police, Canada, 1999 à 2009

Année	Total des crimes		Crimes violents		Crimes contre les biens		Autres crimes	
	taux	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	taux	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	taux	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	taux	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente
1999	6 438	-7	1 682	6	3 766	-10	991	-15
2000	6 915	7	1 917	14	3 909	4	1 088	10
2001	7 158	4	1 957	2	3 973	2	1 228	13
2002	6 945	-3	1 870	-4	3 878	-2	1 196	-3
2003	7 280	5	1 924	3	4 133	7	1 223	2
2004	6 957	-4	1 894	-2	3 858	-7	1 205	-1
2005	6 596	-5	1 869	-1	3 551	-8	1 175	-2
2006	6 812	3	1 952	4	3 612	2	1 248	6
2007	6 782	0	1 950	0	3 582	-1	1 250	0
2008[r]	6 574	-3	1 905	-2	3 442	-4	1 227	-2
2009	6 490	-1	1 864	-2	3 424	-1	1 202	-2

Note : Voir le tableau 2 pour obtenir la liste des infractions comprises dans chaque catégorie de crimes. Désigne le nombre de jeunes de 12 à 17 ans qui ont été mis en accusation (ou dont la mise en accusation a été recommandée) par la police ou qui ont été détournés du système de justice pénale grâce à des avertissements, à des mises en garde, au renvoi à des programmes communautaires, etc.
Les comptes sont fondés sur l'infraction la plus grave dans l'affaire. Une affaire peut comporter plusieurs infractions. Les taux sont calculés pour 100 000 jeunes. Les variations en pourcentage sont fondées sur des taux non arrondis. Les estimations de population proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Il s'agit des estimations de populations au 1er juillet.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 8
Indices de gravité des crimes chez les jeunes déclarés par la police, selon la province et le territoire, 2009

Province et territoire	Indice de gravité des crimes chez les jeunes		Indice de gravité des crimes violents chez les jeunes		Indice de gravité des crimes sans violence chez les jeunes	
	indice	Variation en pourcentage de 2008 à 2009	indice	Variation en pourcentage de 2008 à 2009	indice	Variation en pourcentage de 2008 à 2009
Terre-Neuve-et-Labrador	82,3	-20	52,5	-28	104,6	-16
Île-du-Prince-Édouard	71,5	2	49,6	-2	87,9	4
Nouvelle-Écosse	120,1	-9	103,3	-17	132,7	-4
Nouveau-Brunswick	112,3	12	89,7	20	129,3	8
Québec	64,4	3	71,0	5	59,5	1
Ontario	87,8	-2	98,8	-2	79,6	-1
Manitoba	192,5	9	232,6	20	162,5	-1
Saskatchewan	239,8	-7	181,2	-10	283,7	-5
Alberta	100,2	-10	89,8	-9	108,1	-10
Colombie-Britannique	70,8	-1	67,3	-2	73,4	0
Yukon	291,6	16	259,9	63	315,4	-1
Territoires du Nord-Ouest	428,0	-7	216,1	-11	586,8	-6
Nunavut	445,7	18	256,1	71	587,8	7
Canada	**93,7**	**-2**	**95,5**	**0**	**92,4**	**-3**

Note : Désigne le nombre de jeunes de 12 à 17 ans qui ont été mis en accusation (ou dont la mise en accusation a été recommandée) par la police ou qui ont été détournés du système de justice pénale grâce à des avertissements, à des mises en garde, au renvoi à des programmes communautaires, etc.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 9
Crimes chez les jeunes déclarés par la police, certaines infractions, selon la province et le territoire, 2009

Province et territoire	Homicide[1]		Vol qualifié		Voies de fait graves (niveaux 2 et 3)		Total des crimes violents[2]	
	nombre	taux	taux	Variation du taux en pourcentage	taux	variation du taux en pourcentage	taux	Variation du taux en pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0,0	34	-35	255	-30	2 061	-27
Île-du-Prince-Édouard	0	0,0	35	103	183	52	1 931	0
Nouvelle-Écosse	0	0,0	164	-1	339	-18	2 659	-5
Nouveau-Brunswick	3	5,6	32	-35	371	28	2 925	8
Québec	8	1,4	110	-6	222	-3	1 578	9
Ontario	16	1,6	213	-3	223	0	1 666	-5
Manitoba	24	23,4	269	-2	655	-11	3 328	-4
Saskatchewan	8	9,4	216	-30	643	-15	3 719	-6
Alberta	9	3,2	124	-17	314	-7	2 039	-4
Colombie-Britannique	9	2,8	122	1	215	-10	1 330	-3
Yukon	1	38,9	0	-100	1 010	51	4 625	-7
Territoires du Nord-Ouest	0	0,0	49	-65	1 240	-2	9 241	5
Nunavut	1	25,3	51	-50	1 141	81	6 413	20
Canada	**79**	**3,1**	**162**	**-6**	**274**	**-5**	**1 864**	**-2**

Province et territoire	Introduction par effraction		Vol de véhicules à moteur		Total des crimes contre les biens[2]		Total des crimes (taux de criminalité chez les jeunes)[2]	
	taux	Variation du taux en pourcentage	taux	Variation du taux en pourcentage	taux	variation du taux en pourcentage	taux	Variation du taux en pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	675	-24	79	-36	4 398	-11	7 509	-17
Île-du-Prince-Édouard	426	34	148	-28	4 027	0	6 828	3
Nouvelle-Écosse	619	-10	170	6	5 068	-3	9 420	-4
Nouveau-Brunswick	726	26	246	35	4 598	-1	8 850	0
Québec	319	-3	122	6	2 144	5	4 069	6
Ontario	311	-4	97	5	2 939	0	5 516	-3
Manitoba	1 090	6	277	-18	4 953	-1	10 910	0
Saskatchewan	1 656	-7	591	-8	9 783	0	18 146	-3
Alberta	387	-15	187	-14	4 517	-6	8 420	-5
Colombie-Britannique	261	0	91	-8	2 925	4	5 589	1
Yukon	1 982	30	428	-28	12 553	-14	24 757	-10
Territoires du Nord-Ouest	4 402	5	1 192	-31	20 525	-12	40 467	-6
Nunavut	5 627	-5	2 256	54	18 403	9	32 269	20
Canada	**431**	**-4**	**146**	**-3**	**3 424**	**-1**	**6 490**	**-1**

1. Comprend un jeune de moins de 12 ans.
2. Voir le tableau 2 pour obtenir la liste des infractions comprises dans le total des crimes violents, dans le total des crimes contre les biens et dans le total des catégories de crimes.

Note : Désigne le nombre de jeunes de 12 à 17 ans qui ont été mis en accusation (ou dont la mise en accusation a été recommandée) par la police ou qui ont été détournés du système de justice pénale grâce à des avertissements, à des mises en garde, au renvoi à des programmes communautaires, etc. Les comptes sont fondés sur l'infraction la plus grave dans l'affaire. Une affaire peut comporter plusieurs infractions. Les taux sont calculés pour 100 000 jeunes. Les variations en pourcentage sont fondées sur des taux non arrondis. Les estimations de population proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Il s'agit des estimations de populations au 1er juillet.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Références

BABYAK, Colin, et autres. 2009. *La méthodologie de l'Indice de gravité de la criminalité déclarée par la police,* produit no HSMD-2009-006F/E au catalogue de Statistique Canada, Division des méthodes d'enquêtes auprès des ménages, Ottawa.

BRENNAN, Shannon, et Andrea TAYLOR-BUTTS. 2008. *Les agressions sexuelles au Canada, 2004 et 2007,* produit no 85F0033M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique », no 19, Ottawa, http://www.statcan.gc.ca/pub/85f0033m/85f0033m2008019-fra.htm (site consulté le 9 juin 2010).

CHARRON, Mathieu. 2009. *Caractéristiques des quartiers et répartition des crimes déclarés par la police dans la ville de Toronto,* produit no 85-561-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », no 18, Ottawa, http://www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/85-561-m2009018-fra.htm (site consulté le 9 juin 2010).

DAUVERGNE, Mia. 2008. « Vols de véhicules à moteur au Canada, 2007 », *Juristat,* vol. 28, no 10, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2008010/article/10744-fra.htm (site consulté le 9 juin 2010).

FEDOROWYCZ, Orest. 2004. « Les introductions par effraction au Canada, 2002 », *Juristat,* vol. 24, no 5, produit no 85-002-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/85-002-x2004005-fra.pdf (site consulté le 9 juin 2010).

GANNON, Maire, et Karen MIHOREAN. 2005. « La victimisation criminelle au Canada, 2004 », *Juristat,* vol. 25, no 7, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/85-002-x2005007-fra.pdf (site consulté le 9 juin 2010).

GANNON, Maire, et Andrea TAYLOR-BUTTS. 2006. *L'utilisation par les Canadiens de mesures de prévention du crime, 2004,* produit no 85F0033MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique », no 12, Ottawa, http://www.statcan.gc.ca/pub/85f0033m/85f0033m2006012-fra.htm (site consulté le 9 juin 2010).

JANHEVICH, Derek, Maire Gannon et Nicolas Morisset. 2003. « La conduite avec facultés affaiblies et autres délits de la route, 2002 », *Juristat,* vol. 23, no 9, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/85-002-x2003009-fra.pdf (site consulté le 9 juin 2010).

LINDEN, Rick, et Trefor MUNN-VENN. 2008. *Making Communities Safer: Lessons Learned Combating Auto Theft in Winnipeg,* Ottawa, Conference Board du Canada, National Security and Public Safety.

POTTIE-BUNGE, Valerie, Holly JOHNSON et Thierno BALDÉ. 2005. *L'exploration des tendances de la criminalité au Canada,* produit no 85-561-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », no 5, Ottawa, http://www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/85-561-m2005005-fra.htm (site consulté le 9 juin 2010).

SAVOIE, Josée. 2008. *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité : Edmonton, Halifax et Thunder Bay,* produit no 85-561-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », no 10, Ottawa, http://www.statcan.gc.ca/pub/85-561-m/85-561-m2008010-fra.htm (site consulté le 9 juin 2010).

Statistique Canada. 2010. « Valeurs de l'Indice de gravité de la criminalité, 208 services de police ayant desservi des collectivités de plus de 10 000 habitants, 2009 », 20 juillet 2010, http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2010002/article/11292/tbl/csivalue-igcvaleurs-fra.htm (site consulté le 20 juillet 2010).

WALLACE, Marnie, et autres. 2009. *La mesure de la criminalité au Canada : présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité,* produit no 85-004-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, http://www.statcan.gc.ca/pub/85-004-x/85-004-x2009001-fra.htm (site consulté le 9 juin 2010).